



C'est la rentrée : encore plus d'informations avec l'UNSA !

Bonjour à toutes et tous,

Pour clore cette période estivale, l'UNSA vous présente de nouveaux outils pour que vous soyez toujours plus informés sur l'actualité de notre établissement et sur vos droits.



Consultez vos  
droits dans le  
livret UNSA  
mis à jour



Ne ratez aucune  
échéance grâce au  
calendrier UNSA

Consultez notre  
site internet :  
[efs.unsa.org](https://efs.unsa.org)



## AU SOMMAIRE :

- 1/ EXTRAITS DE LA DÉCLARATION UNSA AU CSE DE SEPTEMBRE
- 2/ RÉPONSE DE LA DIRECTION SUITE À L'ALERTE UNSA SUR LES EFFECTIFS DE NECKER
- 3/ FONTAINE ON BOIRA PEUT ÊTRE DE TON EAU!
- 6/ LES ENQUÊTES AT/AES
- 5/ LE CALENDRIER UNSA 2025 : PDF en pièce jointe et QR code



## INFO IMPORTANTE: L'UNSA IDF A MIS FIN À LA GRÈVE ILLIMITÉE posée le 8 Août 2023 pour nos revendications suivantes:

- Une augmentation de tous les salaires de 4% dès septembre 2023
- Une prime de cherté en Ile de France.
- L'exigence d'un avenant au contrat de travail pour le passage à la supervision d'aphérèse avec un nouveau droit de remords pour les anciens contrats TMC Sang total.
- La mise en place du Droit à la Déconnexion.

En effet, toutes ces revendications entrent dans le périmètre des négociations nationales qui sont en cours.

L'UNSA est présente dans toutes les négociations nationales, grâce à vous et à tous ceux qui ont voté pour l'UNSA, nous pouvons enfin porter vos revendications.

Les premiers accords qui ont été signés sont: l'accord restauration, l'accord remplacements inopinés, la revalorisation des samedis.

C'est un début mais l'UNSA réclame une vraie revalorisation salariale.  
À suivre...

Au 1er Octobre:

- \*Nouvel avenant restauration.
- \*Expérimentation des remplacements inopinés

Avant le 1<sup>er</sup> Octobre:

Pose des CA  
du 01/02 au 31/05/25  
Date limite de réponse:  
31/10/24

## 1/ EXTRAITS DE LA DÉCLARATION UNSA DÉNONÇANT NOS CONDITIONS DE TRAVAIL:

La maison du don de Zola, nouvelle vitrine de l'EFS IDF, a ouvert ses portes pendant l'été et l'UNSA vous félicite sur le fait d'avoir mené à bien un projet.

Néanmoins, cette ouverture s'entoure d'une histoire enfin plusieurs histoires : Les fermetures de nombreuses autres maisons du don de proximité comme les Ulis, Meaux, Beaujon ou encore Paul Brousse mais également les fermetures temporaires de la MDD d'Avicenne, de Créteil puis récemment de l'HEGP, vous permettant ainsi d'obtenir le personnel nécessaire à cette ouverture au détriment des travailleurs, à qui l'on a imposé ces fermetures et changement de lieu d'affectation.

**Le personnel, à tout niveau, est en souffrance pour plusieurs raisons :**

1/Des plannings tellement serrés qu'il ne tiennent que par la bonne volonté de chacun et la catastrophe n'est jamais loin.

2/Des formations trop courtes réalisées par des personnes avec peu voire sans expérience qui mettent les personnels dans des situations qu'ils ne savent pas gérer augmentant ainsi les sources de stress

3/Un manque récurrent de personnel. Plusieurs alertes ont été portées à votre connaissance : Avicenne, Evry, Necker.

4/L'environnement de travail: Les aléas de l'informatique avec ses lenteurs, ses applications inaccessibles, les consommables à bas prix, les locaux avec leur vétusté, les pannes des climatisations, les pannes du matériel de travail comme les congélateurs, auxquels se surajoute le bruit de la centrale d'alarme.

Et votre réponse : les services techniques sont débordés. Qu'avez-vous fait pour rattraper ce retard ?

**Pour conclure, vous savez mener à bien des projets et vous connaissez l'état des lieux de nos conditions de travail. Alors menez également à bien les projets annoncés par le directeur, au niveau des ressources humaines, de l'attractivité, des salaires et de la qualité de vie au travail, il en va de la survie de notre établissement !**

## 2/ RÉPONSE DE LA DIRECTION SUITE À L'ALERTE UNSA SUR LES EFFECTIFS DU SITE DE NECKER

Extrait du Courrier envoyé le 25 Juillet à la direction:

Le site de Necker IHD est en déficit structurel de personnel et cela pourrait avoir à terme un impact négatif sur la continuité du travail. Pourquoi ?

L'UNSA EFS IDF vous avait préconisé une 4<sup>e</sup> personne de nuit pour les jours de début de semaine à deux techniciens et mieux permettre de fluidifier les congés d'été. La fragilité de l'équipe de jour du fait des départs récents et dont il va falloir chercher les causes, oblige à former des nouveaux salariés dans un contexte de faiblesse de la ressource, ce qui aggrave la situation.

Vous devez répondre à votre obligation de sécurité et vous n'êtes plus présentement en capacité de la faire, mais parce que vous n'avez pas su créer les conditions d'une organisation stable.

Il faut de toute urgence entendre le personnel en souffrance, venir à son aide, c'est nécessaire et urgent.

Toute erreur professionnelle ayant pour conséquence la vie d'un patient ne pourra plus dès lors être directement imputée à un technicien de Necker.

Ce courrier fera foi pour vous avoir alerté sur la dégradation morale de cette équipe, sa souffrance, sa fatigue, et les conséquences qui peuvent en découler. **Plus grave encore c'est la possible rupture d'activité liée à de nouvelles démissions qui pourrait à terme fragiliser encore plus ce site si crucial pour l'EFS.**

### RÉPONSE DE LA DIRECTION:

**La direction affirme avoir pris des mesures pour que la situation s'améliore, les nouvelles recrues sur ce site connaissant déjà l'EFS.**

**Et enfin, la direction a entendu l'UNSA en admettant qu'il est nécessaire d'avoir un deuxième technicien de nuit, Pour l'instant pas de précision sur les nuits de la semaine qui seront concernées.**

**L'UNSA suit l'affaire de près...**

### 3/Fontaine, On boira peut être de ton eau!!!

**Bonne nouvelle !** Un premier pas est concédé pour les Maisons du don, En Août l'UNSA demandait que toutes les Maisons du don soient équipées des fontaines présentes sur la MDD de ZOLA: eau fraîche plate ou pétillante...ET pour toutes les activités à l'EFS IDF, nous n'en demandons pas autant : De simples fontaines réfrigérées suffiront!!! A bon entendeur...

Ce nouveau site de Zola tout beau, tout nouveau bénéficie d'aménagements derniers cris et dernière génération comme cette superbe fontaine à eau.

**Cette merveille va donc être déployée sur toutes les MDD.**

Comme quoi, les bonnes idées peuvent être partagées et bénéficier aux donateurs et aux salariés. Pour les sites sans MDD : tant pis !

La direction a reçu les premiers résultats des tests de potabilité de l'eau des différents sites mais pas tous.

**Des anomalies et des non-conformités ont bien été relevées sur des points d'eau,**

notamment des non-conformités à la légionelle mais pas que!!!

Ne vous inquiétez pas, le directeur de l'EFS IDF le dit : « la légionelle n'est pas impropre à la consommation d'eau ».

Ok pour la Légionelle mais sur certains sites, des points d'eau ont été condamnés temporairement en attendant une désinfection du système.

Pour d'autres sites les résultats sont encore attendus???

**L'UNSA rappelle à l'employeur son obligation légale de mettre à la disposition des travailleurs de l'eau potable et fraîche pour la boisson et qu'il détermine l'emplacement des postes de distribution des boissons, à proximité des postes de travail et dans des endroits remplissant toutes les conditions d'hygiène. Art R4225-2 et R4225-4.**

Combien de fois par jour sont désinfectées les robinetteries des sanitaires qui nous servent d'abreuvoir sur plusieurs de nos sites !!!

Alors buvez !



## 6/ LES ENQUÊTES AT/AES

À l'EFS, tous les accidents de travail (AT) et les accidents d'exposition au sang (AES) sont recensés par la Direction des Ressources humaines par l'intermédiaire des déclarations faites par les cadres d'activités.

Ces AT et AES sont présentés chaque mois aux membres du CSE. Pour tous les AES et en fonction des circonstances pour les AT, des enquêtes sont menées par la direction, représentée par le service HSE et par les élus de la CSSCT. Les élus de la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail sont des salariés qui, après avoir été élus au CSE, ont été élus à cette commission. C'est dire leur détermination.

**Il y a 8 membres de la CSSCT, dont seulement 3 pour l'UNSA pour tous les sites et les 1100 salariés de la région.** Ils se sont portés candidat pour siéger à cette commission et pour être au plus près de vous. Concilier les contraintes de planning tout en étant réactif est l'une de leur qualité. Ces élus se sont engagés à accomplir leur mission de la meilleure des manières tout au long de leur mandat. Ces élus UNSA n'hésitent pas à venir à votre rencontre quand les besoins s'en font sentir.

À votre tour, venez à leur rencontre quand vous les voyez sur vos sites. **Vos élus sont avant tout vos collègues.**



Mon choix, c'est l'UNSA

# CALENDRIER UNSA 2025

contact : [efs@unsa.org](mailto:efs@unsa.org)

Suivez nous sur notre site internet : [efs.unsa.org](http://efs.unsa.org)



Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M	Jour de l'An	1 S	CP à poser avant le 01/02/25	1 S		1 M		1 J	Fête du Travail	1 D	CP à poser avant le 01/06/25
2 J		2 D		2 D		2 M		2 V		2 L	23
3 V	Distribution planning	3 L	6	3 L	10	3 J		3 S		3 M	
4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 M	
5 D		5 M		5 M		5 S		5 L	19	5 J	
6 L	2	6 J		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 M		7 V		7 V	15	7 L		7 M		7 S	
8 M		8 S		8 S		8 M		8 J	Victoire 1945	8 D	Pentecôte
9 J		9 D		9 D		9 V		9 V		9 L	L. de Pentecôte 24
10 V		10 L	7	10 L	11	10 J		10 S		10 M	
11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 D		12 M		12 M		12 S		12 L	20	12 J	
13 L	3	13 J		13 J		13 D		13 M		13 V	
14 M		14 V		14 V		14 L		14 M		14 S	JM DS
15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 J		16 D		16 D		16 M		16 V		16 L	25
17 V		17 L	8	17 L	12	17 J		17 S		17 M	
18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M	
19 D		19 M		19 M		19 S		19 L	21	19 J	
20 L	4	20 J		20 J		20 D	Pâques	20 M		20 V	Distribution planning
21 M		21 V		21 V		21 L	L. de Pâques 17	21 M		21 S	
22 M		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 J		23 D		23 D		23 M		23 V	Date limite demande RH/RCV/RRTT	23 L	26
24 V		24 L	9	24 L	13	24 J		24 S		24 M	
25 S		25 M		25 M		25 V	Distribution planning	25 D		25 M	
26 D		26 M		26 M		26 S		26 L	22	26 J	
27 L	5	27 J		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M		28 V	Date limite de réponse CP Distribution planning	28 V	Date limite de demande RH/RCV/RRTT	28 L		28 M		28 D	
29 M				29 S		29 M		29 J	Ascension	29 S	
30 J				30 D		30 M		30 V		30 L	Date limite de réponse CP
31 V	CP à poser avant le 01/02/25 Date limite de demande RH/RCV/RRTT			31 L	14			31 S	CP à poser avant le 01/06/25		

ZONE A - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers  
 ZONE B - Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg  
 ZONE C - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles, Corse



Période de vacances	Date limite de pose des CP	Date limite de réponse
du 01/06/25 au 30/09/25	01/02/2025	28/02/2025
du 01/10/25 au 31/01/26	01/05/2025	30/06/2025
du 01/02/26 au 31/05/26	01/10/2025	31/10/2025



Mon choix, c'est l'UNSA

# CALENDRIER UNSA 2025

contact : [efs@unsa.org](mailto:efs@unsa.org)

Suivez nous sur notre site internet : [efs.unsa.org](http://efs.unsa.org)



Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M		1 V		1 L	Rentrée scolaire 36	1 M	CP à poser avant le 01/10/25	1 S	Toussaint	1 L	49
2 M		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M	
3 J		3 D		3 M		3 V		3 L	45	3 M	
4 V		4 L	32	4 J		4 S		4 M		4 J	
5 S		5 M		5 V		5 D		5 M		5 V	Distribution planning
6 D		6 M		6 S		6 L	41	6 J		6 S	
7 L	28	7 J		7 D		7 M		7 V	Date limite demande RH/RCV/RRTT	7 D	
8 M		8 V		8 L	37	8 M		8 S		8 L	50
9 M		9 S		9 M		9 J		9 D		9 M	
10 J		10 D		10 M		10 V	Distribution planning	10 L	46	10 M	
11 V		11 L	33	11 J		11 S		11 M	Armistice 1918	11 J	
12 S		12 M		12 V	Date limite demande RH/RCV/RRTT	12 D		12 M		12 V	
13 D		13 M		13 S		13 L	42	13 J		13 S	
14 L	Fête Nationale 29	14 J	Distribution planning	14 D		14 M		14 V		14 D	
15 M		15 V	Assomption	15 L	38	15 M		15 S		15 L	51
16 M		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M	
17 J		17 D		17 M		17 V		17 L	47	17 M	
18 V	Date limite demande RH/RCV/RRTT et 1/2 journée rentrée scolaire	18 L	34	18 J		18 S		18 M		18 J	
19 S		19 M		19 V		19 D		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 S		20 L	43	20 J		20 S	
21 L	30	21 J		21 D		21 M		21 V		21 D	
22 M		22 V		22 L	39	22 M		22 S		22 L	52
23 M		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 V		24 L	48	24 M	
25 V		25 L	35	25 J		25 S		25 M		25 J	Noël
26 S		26 M		26 V		26 D		26 M		26 V	
27 D		27 M		27 S		27 L	44	27 J		27 S	
28 L	31	28 J		28 D		28 M		28 V		28 D	
29 M		29 V		29 L	40	29 M		29 S		29 L	1
30 M		30 S		30 M	CP à poser avant le 01/10/25	30 J		30 D		30 M	
31 J		31 D				31 V	Date limite de réponse CP			31 M	

ZONE A - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers  
 ZONE B - Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg  
 ZONE C - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles, Corse



Période de vacances	Date limite de pose des CP	Date limite de réponse
du 01/06/25 au 30/09/25	01/02/2025	28/02/2025
du 01/10/25 au 31/01/26	01/05/2025	30/06/2025
du 01/02/26 au 31/05/26	01/10/2025	31/10/2025

# Voici vos représentants du personnel que vous pouvez solliciter :

**Sophie LESOURD**  
Technicienne EVRY  
Trésorière adjointe du CSE



**Jean René CRÉTAL**  
Chauffeur Versailles  
Élu à la commission formation



**Fabienne BIREN**  
Technicienne AVICENNE  
Secrétaire du CSE  
Élue à la CSSCT



**Aïcha ALHAMID**  
Technicienne MELUN  
Élue au CSEC  
Élue à la CSSCTC (national)  
Négociatrice au national

**Atila BAYRAKTAR**  
Technicien BICHAT  
Secrétaire adjoint du CSE  
Secrétaire de la CSSCT



**Khadra GUENNAD**  
ERD VERSAILLES



**Antoine CABAIL**  
Technicien HEGP  
Trésorier du CSE



**Sandrine CHENU MEYER**  
Cadre VERSAILLES IH  
Référente harcèlement sexuel



**Souraya BOUZAÏANE**  
ERD EVRY



**Séverine DRAPIER**  
Technicienne Robert Debré  
Élue à la CSSCT  
Élue à la commission formation

**Stéphane MAILLARD**  
Technicien AVICENNE  
Représentant syndical



**Laetitia SOLER**  
Infirmière  
EPDI PONTOISE



**Blandine MIGNEN**  
Médecin collecte  
CROZATIER



**Sophie SCHNADERER**  
Technicienne  
AVICENNE



**Fouzi ZITOUNI**  
Chauffeur  
Ivry sur Seine



**Vos DS de sites :** Versailles : Jean René CRÉTAL Avicenne : Fabienne BIREN

Trinité : Naïma BOU FKIR Pontoise : Laetitia SOLER Ivry sur Seine : Martine BELVIGNE

HEGP : Muriel TOURNIER BEDOUET Bichat : Atila BAYRAKTAR Debré : Séverine DRAPIER Rungis : Alexia DINIZ

Mondor : Peggy GIRARD Melun/Évry : Sophie LESOURD

Mail DS: [unsa.idfr@gmail.com](mailto:unsa.idfr@gmail.com)

**Vos délégués syndicaux UNSA IDF :** Fabienne BIREN : 06.63.18.56.37 mail : [fabiren3@gmail.com](mailto:fabiren3@gmail.com)

Atila BAYRAKTAR : 06.16.22.57.18 mail : [bath06@hotmail.fr](mailto:bath06@hotmail.fr)